

# Les bâtiments d'élevage porcin

## Le cheptel porcin en 2008 : Plus de la moitié se trouve en Bretagne

	Côtes-d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan	Bretagne 2008	Bretagne 2001	Evolution 2008/2001	Part du cheptel en France
Porcelets	1 020 000	1 159 000	428 000	465 000	3 072 000	3 079 300	0 %	60%
Truies mères et jeunes truies	221 300	220 100	90 900	97 000	629 300	709 700	- 11 %	52%
Porcs charcutiers	1 154 800	1 221 000	531 600	571 500	3 478 900	3 134 100	11 %	57%
Autres porcs	384 000	381 500	173 900	218 500	1 157 900	1 478 200	- 22 %	49%
<b>Total</b>	<b>2 780 100</b>	<b>2 981 600</b>	<b>1 224 400</b>	<b>1 352 000</b>	<b>8 338 100</b>	<b>8 401 300</b>	<b>- 1 %</b>	<b>56%</b>

Source : Agreste - DRAAF Bretagne - Statistique agricole annuelle

**Les modes de stabulation de l'élevage porcin engendrent majoritairement la production de lisier dans les bâtiments.**

**La quasi totalité des déjections est produite dans ces élevages hors-sol.**



## Evolution du nombre d'exploitations avec porcins entre 2001 et 2008 : - 17 %

Bretagne	2001	2008
Unité : Nombre		
<b>Exploitations en activité avec cheptel porcin</b>	<b>7 700</b>	<b>6 400</b>
Bâtiments	23 570	20 900
Fosses de stockage des effluents liquides (extérieures et profondes sous les bâtiments)	18 700	17 100

Source : Agreste - DRAAF Bretagne - Enquêtes sur les bâtiments d'élevage 2001 et 2008

## Viellissement du parc des bâtiments pour les porcins entre 2001 et 2008

Bretagne	2001	2008
Unité : Part des bâtiments d'élevage en %		
<b>Bâtiments selon l'ancienneté de la construction</b>		
Plus de 20 ans	55 %	69 %
De 15 à moins de 20 ans	13 %	12 %
De 10 à moins de 15 ans	14 %	9 %
Moins de 10 ans	18 %	10 %
<b>Bâtiments selon l'ancienneté de la dernière année d'aménagement</b>		
Plus de 20 ans	19 %	29 %
De 15 à moins de 20 ans	9 %	21 %
De 10 à moins de 15 ans	20 %	19 %
Moins de 10 ans	53 %	31 %

Source : Agreste - DRAAF Bretagne - Enquêtes sur les bâtiments d'élevage 2001 et 2008

## Economie d'énergie en 2008

Près de 4 % des exploitations bretonnes (avec porcins) ont mis en place un dispositif d'économie d'énergie dans les bâtiments d'élevage comme, par exemple, une ventilation centralisée ou une pompe à chaleur. La part est identique au niveau national.

Source : Agreste - DRAAF Bretagne - Enquête sur les bâtiments d'élevage 2008



## En Bretagne, environ 45 % des exploitations avec cheptel porcin ont bénéficié d'aides publiques pour moderniser leurs bâtiments d'élevage. En France, cette part s'élève à moins de 40 %.

	Côtes-d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan	Bretagne 2008
Exploitations avec cheptel porcin ayant bénéficié d'aides pour des investissements liés aux bâtiments (dossiers soldés)	1 015	751	548	562	2 876

Source : Agreste - DRAAF Bretagne - Enquête sur les bâtiments d'élevage 2008

Le principal programme de financement lié aux bâtiments est le programme de maîtrise des pollutions d'origine agricole, le **PMPOA**.

Près du quart des exploitations, avec cheptel porcin, qui n'ont pas bénéficié de programme d'investissement, ont un chef de plus de 55 ans.

Le programme PMPOA est terminé mais il reste des dossiers en cours non soldés.

## Des améliorations dans les élevages porcins...

Bretagne	2001	2008
Part des exploitations, ayant un cheptel porcin, avec tenue d'un cahier d'épandage	90 %	99 %
Part des exploitations utilisant l'alimentation biphase pour les truies et/ou les porcs charcutiers	60 %	90 %
Part des exploitations qui traitent le lisier	nc	12 %
Part des bâtiments avec lutte contre les odeurs	nc	25 %

Source : Agreste - DRAAF Bretagne - Enquêtes sur les bâtiments d'élevage 2001 et 2008

## Les exploitations avec porcins ont développé des dispositifs réduisant la production d'azote.

L'alimentation biphase des animaux s'est généralisée en 2008.

Le traitement du lisier est réalisé dans les plus grosses porcheries.

Les déjections issues des exploitations porcines sont épandues sur les terres en propre et les surfaces mises à disposition par des tiers. En cas d'excédent, les déjections sont cédées à des exploitations hors zone en excédent structurel qui en manquent.

## Méthodologie

L'enquête bâtiments d'élevage a été réalisée en 2008 par le Service de Statistique et de Prospective du Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche afin d'évaluer les risques environnementaux liés aux pollutions animales, et de relier les modes de stabulation à la mise en place des directives européennes sur le bien-être animal. En Bretagne, l'enquête a été effectuée auprès de 1 182 exploitations ayant un cheptel porcin.

L'enquête bâtiments d'élevage s'est déroulée en même temps que l'enquête cheptel porcin. Les questions sur les bâtiments n'étaient posées que si le cheptel comportait au moins 20 truies mères ou un total de 100 porcins. La précédente enquête datait de 2001.

## Près de la moitié des exploitations porcines exportent du lisier.

Bretagne	2001	2008
Part des fosses couvertes parmi les fosses extérieures	nc	22 %
Part des exploitations utilisant la tonne à lisier seule, pour épandre le lisier	75 %	47 %
Part des exploitations bénéficiant de terres mises à disposition par des tiers	nc	78 %
Part des exploitations exportant du lisier de porc	52 %	48 %

Source : Agreste - DRAAF Bretagne - Enquêtes sur les bâtiments d'élevage 2001 et 2008

## Peu d'évolution des surfaces disponibles pour le bien-être des animaux...

### Surface disponible en Bretagne

Superficie totale accessible aux porcs charcutiers, hors auge (m<sup>2</sup> par animal)

Rappel : la norme européenne pour le porc charcutier de moins de 110 kg est de 0,65 m<sup>2</sup>

2001	2008
0,83	0,79

Source : Agreste - DRAAF Bretagne - Enquêtes sur les bâtiments d'élevage 2001 et 2008

Voir aussi sur le site internet [www.draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr)  
« Informations statistiques »

**Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Bretagne**  
Service Régional de l'Information Statistique et Économique

15 avenue de Cucillé  
35047 Rennes cedex 9  
Tél. 02 99 28 22 30 - Fax 02 99 28 22 89

Directeur de la publication : Louis Biannic  
Rédaction en chef : Françoise Potin  
Rédaction : Muriel Filippi

Composition : Pôle Diffusion et production éditoriale - SRISE

© Agreste 2009  
Mél : [srise.draaf-bretagne@agriculture.gouv.fr](mailto:srise.draaf-bretagne@agriculture.gouv.fr)